

# ROUBAIX

ÉDITION 30, Rue Leveillé, tél. 251  
DEPOI GENERAL, 13, Rue de la Halle

## Nos Sociétés

### Au Club du Chien de Défense

Nous avons parlé dernièrement de notre Club du Chien de Défense, qui organise, pour le 15 mai prochain, une nouvelle exposition internationale et, un mois plus tard, un concours international qui sera pour lui un succès de plus; mais quelque intéressant que puisse être l'histoire d'une société, la vie intérieure est ordinairement plus utile à connaître et plus agréable à relater. C'est de cette « vie intérieure » de la société, de l'activité qui y manifeste et de son rôle dans la vie sociale que nous allons essayer de donner un aperçu en collaboration avec le dévoué secrétaire général, M. Buysens.

### LE DRESSAGE DES CHIENS

Le Club, on le sait, a actuellement son siège Rue Neuve, où il possède les installations appropriées : un vaste terrain, adossé à l'arrière et où se trouvent les agrès nécessaires aux sauts en hauteur et en longueur, à l'escalade du mur, à la défense de la maison, etc.

C'est là que se fait quotidiennement le dressage des chiens appartenant aux particuliers et périodiquement l'entraînement, en vue des concours, des animaux appartenant aux sociétés.

Le dressage des chiens est un art sur lequel plusieurs livres intéressants ont été écrits. On trouve dans ces ouvrages des renseignements bien curieux sur les races canines, leurs particularités, leurs qualités et leurs défauts, les méthodes à employer pour en tirer le meilleur parti possible, qu'il s'agisse de la police ou de la simple défense. L'éducation du chien de défense est à elle seule assez pleine d'attrait pour faire comprendre la passion qui anime tant d'amateurs de chiens.

La première qualité que doit posséder le dresséur - et tout propriétaire de chien l'est plus ou moins - est la patience. Puis, c'est la connaissance de l'anatomie et du bon usage de l'outil. Car il en est des animaux comme des humains : les uns sont fiers ou orgueilleux, et il faut le traiter avec douceur et politesse; les autres sont timides, et il faut se garder envers eux de la brutalité, qui les rendrait méchants; d'autres enfin doivent être traités avec fermeté, et l'on ne ferait rien de ceux-là sans un dressage sévère.

Ceux qui les connaissent remarquent bien d'autres ressemblances entre eux et les hommes, mais la comparaison n'est pas toujours à l'avantage des hommes...

Le chien, en raison de sa nature, peut entrer en apprentissage dès l'âge de six mois (pas de intelligence et de bonne volonté). Il faut méthodiquement (comme nous l'apprend aussi à obéir en très peu de mois, voire de semaines, en quoi il se montre beaucoup plus intelligent que la plupart des bipèdes. Si l'on ajoute qu'il faut le punir quand il n'est pas sage et le récompenser, d'une caresse ou d'une friandise, quand il se conduit convenablement, on comprend l'essentiel de toute méthode d'éducation canine.

### CE QU'UN BON CHIEN DOIT SAVOIR FAIRE

La première qualité que doit posséder un chien est de ne pas ressembler à celui de Jean Nivelle ! Il faut qu'il vienne quand on l'appelle... On lui apprend ensuite à se coucher, puis à se tenir debout et immobile, puis à rester assis. Dès qu'il a donné ces marques d'intelligence et de bonne volonté, on commence à lui faire apprendre à appeler son éducation professionnelle. Aboyer dès qu'il se passe quelque chose d'anormal, refuser la nourriture que lui tend une main étrangère, rester en faction près d'un mur, voilà ce que doit savoir en second lieu tout chien bien élevé.

On ne se contente pas, enfin, qu'il avertisse son maître du danger, mais il faudra qu'il sache y parer, au besoin, qu'il poursuive le malfaiteur, qu'il le recherche, le suivant à la piste, à première réquisition; qu'il l'attaque ou, au contraire, qu'il le surveille à l'arrêt, en aboyant pour appeler du renfort. On l'habitue même aux déclarations du revolver, devant lequel il ne recule pas.

On même temps que ces exercices, qu'il apprendra progressivement, ne passent de l'un à l'autre que quand il connaîtra parfaitement le premier, il faudra veiller à son entraînement « sportif ». Un bon chien, d'une hauteur de 0 m 50 au garrot, arrive facilement à franchir un obstacle de 1 m 50 de hauteur. En longueur, au premier signal, il franchira 3 et 4 mètres et un bon grand-départ parvient à sauter un fossé de plus de 3 mètres... Un autre exercice, relativement facile, est l'escalade de la palissade. Des bergers peuvent escalader jusqu'à 3 mètres, ce qui n'est d'ailleurs pas commun.

On peut amener les chiens à d'autres acrobaties, plus ou moins compliquées, où l'animal fait preuve d'une intelligence, d'un courage, d'une endurance vraiment dignes d'admiration. C'est, en effet, en certains de ces exercices qu'on leur donne, le plus souvent, des leçons à nous rendre... leur exemple n'est-il pas, pour qui cherche à voir au-delà des apparences, une leçon de volonté et de dévouement ? On ne compte, hélas ! que bien peu d'hommes chez qui le dévouement à l'ami va jusqu'à l'héroïsme du chien de garde !

### Les Fêtes du Pile

Les habitants compris dans le périmètre des rues Pierre-de-Roubais, Boulevard de la Gare du Nord, Boulevard de Mulhouse et rue Pierre-de-Roubais, sont priés d'assister à l'assemblée générale des festivités projetées, qui aura lieu mardi prochain 30 courant, à 20 heures, chez M. LABINE, 2, rue des Dées et Marceau, où l'on discutera la situation financière de la Société, l'élection des membres du Comité, des commissions et des comités.

### L'Assemblée Générale du Syndicat des Employés

Les employés syndicalistes (syndicat indépendant) se sont réunis en assemblée générale, 8, rue du Grand Chemin, hier matin, à 9 h. 30.

M. Willot présidait, entouré de MM. L. Cordonnier, secrétaire; Haves, trésorier; Salomon, délégué à l'action; Vandembroucke du Comité.

Une réunion extraordinaire avait eu lieu auparavant, pour une modification au règlement de la Caisse de chômage et pour le renouvellement de la Commission.

Après approbation de nouvelles adhésions et de quelques radiations; M. L. Cordonnier, secrétaire et M. Haves, trésorier, donnaient communication des rapports moral et financier que l'assemblée approuve.

Quelques explications sont données ensuite en ce qui concerne l'impôt sur les salaires et les adhésions sont invitées à faire leur déclaration à ce sujet.

M. Salomon, délégué à l'action, communique une lettre récemment envoyée aux di-

recteurs de banques, rappelant les motifs de la grève de 1920 et les promesses faites alors par eux. M. Salomon fait remarquer que les salaires des anciens employés ont été maintenus, mais qu'il n'est pas de même pour le nouveau personnel que ne embauche avec les appointements inférieurs de 60 % au taux convenu.

M. Salomon entretient ensuite ses auditeurs du projet d'une Maison de « Emplois » qui servirait de lieu de réunion. Une Commission est créée pour étudier ce projet.

Avant l'issue de la réunion, M. Cordonnier a été réélu secrétaire pour une période de quatre années.

### DEBITANTS DE BOISSONS

Le Syndicat des Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons invite ses adhérents à assister à la séance plénière du Congrès communal qui aura lieu le mardi 20 mars, à 3 h., salle de la Mairie de Roubaix, à Tourcoing. Des questions fiscales intéressant la corporation y seront discutées.

### F. I. A. CIVIL

Naissance. — Christian D'Halluin, rue Saint-Maurice, 2, à Hénin-Saumont, Grande-Rue, cour Couteau-Allart, 4.

Décès. — Henri Verheghe, 63 ans, teinturier, quai de Brest, rue Franklin, 154. — Angèle Fierens, 33 ans, doubleuse, quai de Gand, rue d'Odessa, 16, à Tourcoing. — Constance Delcroix, 81 ans, s. p., rue de Barbier, 35, — Céline Coez, 78 ans, s. p., rue Cuver, 52.

### LYS

UNION DES MUTILES DE LYS-LANNOY-TOURCOING. — Les membres de la section sont invités à assister aux funérailles de leur camarade Jules Beuscart, décédé des suites de maux de cœur, le mardi 20 mars, qui auront lieu mardi 20 mars, à 9 heures du matin.



### TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel, à Ville  
Téléphone : 385

### Une visite à l'Exposition de Commerçants du Centre

Comme chaque année à pareille époque, les commerçants du centre avaient depuis huit jours, par la voie de la presse locale, été avisés, par affiches, de l'ouverture de l'Exposition du Printemps.

Cette exposition, agrémentée d'attractions diverses, attirera au Centre de notre Ville, un grand nombre de visiteurs.

Nous connaissons tous le dévouement que nos commerçants ont apporté pour rivaliser de bon goût dans leurs étalages.

Dans notre tournée, nous attirons tout particulièrement l'attention sur l'étalage de la Compagnie du Gaz, 27, rue Carnot, où admire les superbes appareils d'éclairage, les jolis réchauds dont les ménagères auront besoin pour la cuisine lors des prochaines chaleurs.

Si parfois la température froide paraissait à se faire sentir, vous trouverez là très facilement à votre retour de beaux et pratiques radiateurs à gaz.

Les prix sont équilibrés sur chaque article et l'on peut facilement se rendre compte que pour n'importe quelle bourse, le choix est plus grand que partout ailleurs.

Les appareils industriels chauffés au gaz attirent beaucoup l'attention des intéressés qui s'arrêtent devant la vitrine du plus beau magasin du Centre de la Ville.

Le soir, les lampes à gaz surpressées fixent un merveilleux effet pendant les heures d'éclairage.

Plus loin, le dépôt de la maison Salomé de Paris, par ses parfums suaves et le prix modique de ces produits, provoque l'arrêt des nombreux passants. Salomé le créateur des parfums au poudra, a pour dépositaire général dans la région, M. MELANDRE, 13, rue Carnot, et 29, rue du Haze. Les produits se vendent au poids et sont directement de la fabrique sans intermédiaires et autres emballages qui sont estimés 60 %.

C'est le plus important magasin de vente de parfums de la région, aussi très réputé pour son Eau de Cologne.

Toujours rue Carnot, nous arrivons à l'étalage de la maison HENRY Frères où brille une salle de bains moderne, des chauffe-bains et chauffe-eaux de marque, des réchauds à gaz à des prix très avantageux, ainsi que des articles d'éclairage. Nous allons omettre de faire remarquer que cette maison s'est tout à fait spécialisée dans les travaux de couvertures en étoffe et en laine, ainsi que dans la plomberie sanitaire.

Par téléphone, elle donne, sur demande de nombreuses références au point de vue de son travail. Son numéro de téléphone est 1150.

De la maison Henry frères, nous apercevons les grandes vitrines des magasins Charles-Bouas et 47, rue de Fournil II y a eu à côté même pour les plus difficiles et pour les ménagères les plus soucieuses de leurs intérêts. Les prix sont très abordables. Le goût est, en outre, parfait de ses costumes tailleur, ses robes, ses manteaux et ses nouveautés en soieries, crêpes de Chine, crêpes marocaines, charmes, tabardine, etc., etc.

Pour nous reposer un peu, nous nous sommes rendus dans un café à l'on nous a servi un « Amer de Hollande » dit « F. B. Rouge » la spécialité de la Société Anonyme Jean-Baptiste GRAU. Le café est apprécié pour la qualité exquise de cet apéritif, nous fit remarquer que la « Société J. B. GRAU » était connue comme possédant le choix le plus complet et le plus varié des différentes marques de champagnes et de vins fins.

Continuant notre promenade, nous arrivons aux étalages de la maison H. Fourrier-Thierghien, 13 et 15, rue de Tournai, où s'arrêtent tous les regards. Les robes de mariées et de cérémonie de fillettes, ornées de son atelier de haute couture, sont un goût sûr et une coupe irréprochable; et malgré cela les prix sont très intéressants. Que de belles, jolies à faire avec les tissus de haute nouveauté ! Lingerie, bonnetiers et tout ce qui concerne et tout ce qui concerne l'habillement de la femme nous sera livré rapidement dans les meilleures conditions.

Sur la « Grande Place », le kiosque est illuminé : la Jeunesse Féminine de la Croix-Rouge termine son Ballet.

L'or des bijoutiers jette un reflet sur les promeneurs. Tout en échangeant ses impressions, nous arrivons devant l'imprimerie de M. BARBENSON. Là, ces éta-

lages admirables de waterman et de machines à écrire portatives et à l'intérieur des articles de bureaux, registres, etc., etc., sont très bien présentés.

Un magasin qui méritait aussi nos compliments est celui de la maison Gaston Delcroix, 1, rue du Haze, l'effort alléchant d'un superbe prime, reçoit tout spécialement l'attention de l'acheteur.

De passage rue Nationale, nous sommes gentiment invités à visiter l'établissement de M. Henri Daël, 19, rue Nationale. Cette maison parfaitement outillée pour les démanagements, possède tout un choix de tableries automobiles, voitures capitonnées et un matériel moderne de camionnage. Elle exécute, en outre, tout ce qui fait moderne et les personnes n'ayant pas d'habitation libre, peuvent déposer leur mobilier en toute sécurité. La maison Daël s'occupe également des vidanges à l'aide d'un matériel perfectionné. D'énormes tas de bois sciés pour le chauffage attendent d'être livrés à la vente du détail.

Revis de votre promenade, nous rendons une dernière visite à l'atelier de photographes de M. Samuel Weisman, 61, rue Desirmont, à proximité des bureaux de l'Égalité.

Nous sommes reçus par une aimable et gentille demoiselle que nous félicitons pour le bon goût de ses étalages où sont exposées des photographies d'art et d'un travail soigné. Cette maison est réputée pour ses reproductions et agrandissements de tous genres, et de ses magnifiques photos en cartepostale et des prix défiant toute concurrence.

En résumé très belle exposition dont nous tenons à féliciter les promoteurs et les exposants.

### LE FLANEUR

ARRÊTATION D'UN VOLEUR. — L'enquête relative au vol de pièces détachées pour auto commis au préjudice de M. Pico, directeur propriétaire de l'Hippodrome-Palais, vol que nous avons relaté dans un de nos précédents numéros, a abouti à l'arrestation du voleur, le sieur Gilles Joseph, 24 ans, menuisier, 26, rue de l'Indépendance.

Les objets dérobés, d'une valeur de 1.500 fr. que l'inculpé avait tenté de vendre à un brocanteur, ont été saisis et remis à son propriétaire. Le sieur Gilles a été remis en liberté après règlement du procès-verbal au 3e arrondissement.

### UN ACCIDENT D'AUTO

Dimanche 15 heures, M. Miasse Fournier, demeurant rue de la Gare, 4, a été renversé rue de Tournai par une automobile conduite par un passant, qui lui a fracturé le bras droit et le pied gauche. Le docteur Desloos est venu lui donner des soins.

Il constata plusieurs contusions et une blessure peu grave aux reins. Le blessé fut reconduit chez lui en voiture. Une enquête est ouverte par la police.

### UN NOYÉ

Hier, vers 11 heures, des passants, en longeant le canal, à l'intersection de Roubaix-Tourcoing, aperçurent un corps flottant au-dessus de l'eau. Avec l'aide d'un marinier, on ramena sur la rive un cadavre sans vie.

M. Mirochal vint faire les constatations d'usage et trouva sur le noyé des papiers d'identité au nom de Camille Fardis, 25 ans, demeurant rue de Calais, 67. On croit que le noyé est accidenté. L'enquête est ouverte par M. Marchal à ce sujet.

### THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui mardi 19 mars, à 8 heures, pour les adieux de Mme Myrtil, dernière représentation de « Claudine », opérée en trois actes, musique d'Adolphe Beugé.

Jeudi 22 mars à 8 h. 15 très précises, 18e et dernière représentation de « Primrose », pièce en trois actes, de R. de Fiers et G. de Caillavet. M. Baré interprétera le rôle du Cardinal de Méran.

Dimanche 25 mars, à 8 heures, avec Mme Daps Beumer, MM. Sellier, Carbelly, et Rodier. Le soir, à 8 heures, « La Veuve Joyeuse », avec M. Breil, Mme Warnery, Chambrey, Beauger et Corty.

Exceptionnellement, la location pour toutes ces représentations aura lieu le mardi 19 mars, à 8 heures, à l'ouverture de la salle, tout le mardi.

### AU FRESNOY ROUBAIX-TOURCOING

AU CINEMA : Séances permanentes de 15 heures à 23 heures.

JOCELIN, le chef d'œuvre de Lamartine est aussi un chef-d'œuvre comme film. C'est de la poésie pure mise à l'écran qui sera comprise par tous et touchera même les plus insensibles.

Interprétation de premier ordre avec Armand Taffier.

LE TOURNANT DANGEREUX interprété par le sympathique Hélène Chadwick. C'est l'exposition d'un terrible cas de conscience. Vos verres comme une femme allait par pure vanité manquer aux devoirs les plus sacrés.

ART DE PAYER SES DETTES, comédie spirituelle et sentimentale dans laquelle les mœurs américaines sont dessinées avec art et exactitude. Ethel Clayton y joue toutes les ressources de son jeu excellent.

A 19 heures, Dancing avec Jazz-Band. 15

### MOUVAUX

AVIS IMPORTANT AUX MUTILES DE LA GRANDE GUERRE. — Tous les mutiles possesseurs d'un carnet pour les soins médicaux et pharmaceutiques sont priés de se présenter au bureau de la Mutualité, 10, rue de la République, avant le 1er avril 1921, pour leur être remis le carnet de leur titre de pension et du certificat de centre spécial de réforme.

ÉTAT CIVIL. — Naissance. — André Lannoy, 12, rue de Roubaix.

Mariage. — Narcisse Roussel peintre, et Malvina Valet, violoniste. — Alfred Lannoy, employé à Roubaix, et Lucienne Godeaux, épouseur à Roubaix, et Lucienne Godeaux, épouseur à Roubaix.

Arthur Trépoiss, teneur, et Lucienne Jourdain, magasinier, à Roubaix. — Joseph Sédoux, menuisier, et Angèle Gaspard, lingère. — Maurice Ponce, cordonnier, et Florence Brocques.

### LILLE

### La « Grande Ducasse » de Lille

UN CONCOURS-COUP D'ÉTAT AVEC 50.000 FRANCS DE PRIX

A l'occasion de la grande ducasse qui aura lieu à Lille les 20 et 21 mai prochains la grande ducasse batte le son pleins à Lille, un grand concours-coup d'État de groupes travestis, doté de 50.000 francs de prix.

des de sa contre-tendances du pays : exhibitions humoristiques, drôlatiques, allégoriques, artistiques, corporatives et sportives, la musique populaire.

Aucune mascarade ne pourra figurer au cortège ! Toutefois, les membres des sociétés et groupes, admis au concours, pourront être éliminés.

La Commission Municipale des Fêtes a minutieusement étudié le règlement du concours-coup d'État, pour ce qui concerne, principalement, la répartition des 50.000 fr. de prix, médailles, diplômes, à attribuer aux lauréats des grandes festivités de mai.

Des prix d'5.000 fr., 4.000, 3.000 et d'autres moins importants, figurent aux catégories du règlement, et les sociétés peuvent obtenir, à l'entretien, tout renforcement en s'adressant au service des Fêtes à la Mairie de Lille.

Les invitations aux fêtes Franco-Belges s'expédient et ce moment.

### PELTES NOUVELLES

PORT DÉFENDU. — Le journaliste Léon Bourdier, 22 ans, sans domicile fixe, porteur d'un couteau à cran d'arrêt, a été arrêté et déposé au parqu岸 pour port d'arme prohibée.

UNE MAGNETO A DISPARU. — On cherche l'auteur du vol d'une magnéto, soumise sur un camion auto, au préjudice de M. Waymel, négociant en matériaux de construction, 55, quai de l'Ouest. Par suite de panne, cette voiture était restée depuis le 3 février.

UNE FEMME IRASCIBLE. — La femme traitée de « dément », domiciliée à Thumesnil, a recouvert un procès-verbal pour coups et blessures. Au cours d'une altercation avec deux automobilistes, placés du côté de la rue de Valenciennes, elle a tiré à plusieurs reprises, lancé à la tête de l'un de ceux-ci, M. Depensier, domicilié à Paris, un morceau de harbon qui la blessa assez sérieusement à la nuque et au cuir chevelu au dessus de l'oreille gauche.

RENDU ! — Vers midi, le peintre en bâtiment, Roger Druelle, 61 ans, demeurant rue des Meuniers, cour Coulon, 4, a été trouvé pendu chez lui. Un docteur a constaté le décès de la défunte. Le cadavre a été ramené à plusieurs reprises, annoncé son intention de mettre fin à ses existences.

UNE CHUTE DE 15 MÈTRES. — Samedi 10 heures, l'ouvrier peintre J.-B. Lhomme, 25 ans, demeurant rue du Commerce, 25, au service de M. Sédoux, entrepreneur, 59 rue Fontenois, est tombé du 3e étage d'une maison en construction. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Lancelotti, le blessé, qui est en état de convalescence, a été conduit à l'hôpital de la Charité.

POUR LA CORRECTIONNELLE. — M. Thérèse, juge d'instruction, a renvoyé devant le tribunal correctionnel, les nommés Strudans, et ses collègues, inculpés de délits de mœurs, et de vols à Roubaix, et d'entraîner, ouvrier agricole, sans domicile fixe, inculpé de vol, coups et blessures au préjudice de Mme Malagid, à Wattrelos.

COUP DE TAMPOIN. — Rue de la Cité, un camion à bras armé, conduit par le chauffeur Vandeveldt, de Mons-en-Barrois, a accroché et déformé le garde-boue de l'auto de M. Caudron, représentant, Pas d'accident de personnes.

LA SUE FLAMBE. — Des feux de cheminée se sont déclarés à la rue de la Vignette, 8, 2, rue Pierre-Lagrang, 25. Aucun dégât.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Fraude en douane. — Bortel Odile, 30 ans, journalier, 12, rue du Chemin de Fer, à Saint-André-Lille, et Vaneysen Joseph, 20 ans, journalier, 16, rue Margenta, à Roubaix, ont été arrêtés le 11 courant à la « Planche Duboit », territoire de Wattrelos, porteurs de 45 kilos 250 de tabac haché, 3 kilos 600 de cigarettes et 1 kilo 500 d'allumettes. Cont : 6 jours de prison et 1.970 fr. 75 d'amende.

Voléktndi Henri, 55 ans, électricien, sans domicile fixe, surpris au sentier Wattrelos (Wattrelos) au moment où il essayait d'exporter un chien de forte race, écœuré, au raison de ses antécédents, 3 mois de prison et 500 fr. d'amende.

Intrusion à la police des chemins de fer. — Peilpriez Noël, 19 ans, photographe à La Danette, a voyagé sans billet, de la gare de La Bassée à celle de Salomé, 16 fr. d'amende.

— Crispin Joseph, 40 ans, peintre, 67, rue de Flandre, à Lille, surpris sans billet, le 20 décembre, sur le parcours de La Bassée à Lille, est condamné à 50 fr. d'amende.

— 50 fr. par défaut à Jules Cailleux, 48 ans, marchand de journaux, 208, rue de Paris, qui en infraction aux règlements et articles d'usage alloués sur les quais de départ de Lille et à l'outragé le surveillant Mathurin Varkand, qui lui faisait une observation.

— Claretout René, 19 ans, menuisier, 68, rue Léonard-Danet, à Lille, n'étant muni que d'un billet de 3e classe, s'était installé en gare de Steenwerck dans un compartiment de première. Le tribunal lui inflige 50 fr. d'amende.

Outrages à garde. — 50 fr. d'amende et 5 fr. pour ivresse, par défaut, à Charles Taminiac, 32 ans, journalier sans domicile fixe pour outrages à J. Salomé, garde-champêtre à Mons-en-Barrois.

Violences. — Flamer Polydore, 30 ans, tailleur, 7, cour Saint-Jean, à La Madeleine, pris de boisson, a battu, le 5 janvier dernier, sa femme, née Mathilde Lagron. Cont : un mois de prison avec sursis, 50 fr. d'amende.

— Hénabelle Henri, 31 ans, journalier et Denis Louis, 22 ans, demeurant à La Bassée, ont, sans raison, porté des coups aux époux Monchehourt Hénabelle; le tribunal les condamne chacun à 100 fr. d'amende.

Vol. — Trois mois et un jour à Jeanne Vannebroeck, plongeuse, 19, rue des Blanchés, à Lambrecht, pour vol d'un manteau au préjudice de Marie Béca, servante chez Mme Arcler, débitante, 13, rue Saint-Genois.

Escroquerie. — Six mois à Philomène Decock, boulangère à Roubaix, qui a eu l'impudence de dévolier l'argent de M. Delattre, négociant, 41, rue d'Austerlitz, à Roubaix, 50 fr. de prison en paiement un impérable de 100 francs.

Abus de confiance. — Jean Vroman, 27 ans, ex-inspecteur de la Société de police privée « Marie et Yvan », demeurant 3, rue du Fanbourg de Valenciennes, à Lille, a disposé d'une somme de 400 francs provenant de cotisations encaissées par lui. Quatre mois de prison avec sursis.

— Auguste Decollimies, 38 ans, facteur à la criée de Roubaix, dem. urant 4, rue du Général-Chanzy, qui a volé pas réglé à M. Bolvin Victor, à Guines, le prix de vente d'une somme d'argent, d'une valeur de 416 fr. 25, est condamné à 15 jours de prison avec sursis et 160 fr. d'amende.

Vous êtes priés d'assister aux obsèques nationales de :

Sous-Lieutenant Pierre COLPIN  
du 76 bataillon de chasseurs alpins,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
décédé de la maladie de Saint-Etienne,  
mort pour la France à « Eber » (Rutur), le 10 novembre 1914, à l'âge de 35 ans, qui aura lieu le mercredi 23 mars, à 11 heures et 1/2, à l'église Saint-Maurice, à Lille, et au cimetière de la Chapelle, à Lille, le jeudi 24 mars, à 10 heures, en l'église de Fiers. Le service sera célébré à Lille, le jeudi 24 mars, à 10 heures, en l'église de Fiers. Le service sera célébré à Lille, le jeudi 24 mars, à 10 heures, en l'église de Fiers. Le service sera célébré à Lille, le jeudi 24 mars, à 10 heures, en l'église de Fiers.

— Réunion à l'église de Fiers. — Tramways André, Lille, départ de Lille à 9 h. 20; arrêt, Fiers, rue de la Mairie. De la part des familles COLPIN et WILLO. OMAIX

Il se sera pas envoyé de faire-part. 28 344

# DOUAI

VAGABOND

Pietro Gelfi, 23 ans, sans profession et domicilié, a été arrêté place Saint-Vaast pour vagabondage.

### LIVRESSE

Le sieur Georges Durozot, charretier, demeurant à la Fontaine, a été arrêté pour ivresse, coups et outrages aux agents.

### ARRÊT D'UN VOLEUR

LES DETTES DE LA JUSTICE. — Jules Bieri, de Brny Pas-de-Calais, a été arrêté en vertu d'une contrainte par corps et a été relâché après paiement de son arriéré qui s'élevait, avec les frais, à 107 francs.

### CONT-DE-LE-DEULE

INOUITANT VAGABOND. — Les gendarmes ont trouvé couché, dans un wagon de marchandises, Louis Lemaux, 32 ans, chauffeur, sans domicile fixe. Cet individu, qui est, paraît-il, des plus suspects venant de Dunkerque il a été arrêté pour vagabondage. Une enquête est ouverte à son sujet.

### VALENCIENNES

### Mort d'un soldat en Allemagne

Nous avons annoncé la mort à Mayence du canonnier François Défosé, du 510e chars d'assaut, dont la famille habite, 6, rue de la Barre.

Des renseignements complémentaires que nous sont parvenus nous apprennent que c'est en essayant un revolver, que le malheureux se tua accidentellement d'une balle au cou.

Son corps sera ramené incessamment à Valenciennes.

### COFFRE...

Pour infraction à la police des chemins de fer, un sujet hollandais, Henriksen Jansen, 22 ans, typographe, a été arrêté au gare de Valenciennes et mis à la disposition de la justice.

### QUI A VOLE ?

M. Jean Milleret, domestique au Lycée Wallon, se rendant dans sa chambre, constata qu'on lui avait dérobé son porte-monnaie contenant une quarantaine de francs. Sur plainte, une enquête est ouverte.

### EN BELGIQUE

### ECRO DE L'AFFAIRE STEIMANN D'ANVERS

Les avocats de Mme Steimann et de Léon Van den Wouwer auraient trouvé quatre motifs à faire valoir pour appuyer le pourvoi en cassation.

Le premier serait relatif aux agrandissements des photographies qu'ont intervenus les experts devant le jury et qui n'avaient pas été communiqués au préalable à la défense et aux accusés.

Le deuxième se rapporterait à la divergence des réponses du jury. Certains jurés sont d'avis, en effet, qu'un prévenu des réponses, le président aurait dû renvoyer les jurés dans la chambre des délibérations. Le troisième cas concernerait un témoin qui a assisté à une partie des débats avant d'être appelé à faire sa déposition.

En fin, le quatrième cas se trouverait dans le fait que le président a refusé l'entrée de la salle à un avocat en toge au cours de l'audience à huis clos pendant laquelle fut reçu le témoignage de Madame Eymael.

### Jeux & Education Physique

### CYCLISME A TOURCOING

« LA PEDALE DES FRANCS » Société Cycliste de Tourcoing

Le circuit des Francs (course